



Wallonie

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **Madame Catherine SIMON** demeurant **rue Basse Mehagne 101 à 4053 Embourg** et **Monsieur Kevin ALBERT** demeurant **Avenue du Grand Cortil 39 à 4053 Embourg**.

Le terrain concerné est situé **Avenue de la Sarte, 13 à 4053 Embourg** et cadastré **division 3, section C n°248S12**.

Le projet est de type : **Régularisation urbanistique d'une remise non chauffée contiguë à une habitation**, et présente les caractéristiques suivantes : **Article D.IV.40 du CoDT - les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation (toiture à un versant (en lieu et place d'une toiture à deux ou quatre versants), matériaux de couverture (en lieu et place de tuiles ou ardoises), bardage fibrociment (en lieu et place de moellons, briques rouge clair, briques de campagne peintes), arrière-bâtiment (interdit pas les prescriptions urbanistiques**

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS les lundis, mardis et mercredis matin ouvrables de 8h00 à 12h00 et les jeudis ouvrables de 13h00 à 20h00** à l'adresse suivante : **Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : urbanisme@chaudfontaine.be, dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 août 2022 au 30 août 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be